

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 9 Avril 2018

Date de convocation : 4 avril 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Procurations : 4

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS :** Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

**EXCUSÉS :** Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michèle NAVARRO

**PROCURATIONS :** Antoine CUYAUBERE à Marie-Françoise CAPELANI, Marie-Joëlle DEBATY à Martine BERT, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

**Secrétaire de séance :** Marie-Françoise CAPELANI

## DÉLIBÉRATION N° 2018-25 : Affectation des résultats 2017 - Budget Centre de loisirs

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation des résultats d'exercice 2017

Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	7 288,09 €
- Un déficit reporté de :	0,00 €
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	7 288,09 €

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : DÉFICIT	7 288,09 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	-7 288,09 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**APPROUVE** l'affectation des résultats 2017 pour le budget annexe Centre de loisirs présentée ci-dessus.


VOTE

<b>POUR</b>	<b>19</b>
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

  
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/04/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/04/2018